

L'Europe soutient les territoires ruraux

Les partenaires des programmes européens réunis mardi 21 septembre à la Préfecture de région Midi-Pyrénées ont sélectionné plus de 800 projets qui bénéficieront de plus de 28 millions d'euros de fonds européens.

Parmi eux de nombreux projets en faveur des territoires ruraux de la région et notamment :

- **L'aménagement scénique de la salle de spectacle du pôle culturel de Marciac**
Commune de Marciac
270 000 euros de FEADER
- **La Maison des 100 vallées**
Communauté de communes du Naucellois
270 000 euros de FEADER
- **Le gîte rural insolite de Lagraulet-du-Gers**
Commune de Lagraulet-du-Gers
130 442,49 euros de FEADER
- **La mise en place de plusieurs réseaux haut-débit dans des zones non desservies en ADSL**
Les communautés de communes de Castelsarrasin-Moissac, Castelnaud-Montratier, Les deux rives et les communes de Saint-Félix et Saint-Michel de Bannières
540 012 euros de FEDER
- **La restauration et l'extension du site pastoral d'Espingo à Oô**
Commune d'Oô
73 250 euros de FEDER

L'investissement de l'Union européenne en Midi-Pyrénées via les fonds européens FEDER, FSE et FEADER s'élève à 1,4 milliard d'euros pour la période 2007/2013.

Les projets et l'avancement des programmes sont détaillés en pages suivantes.

AGENDA :

- Le prochain comité de programmation est prévu le 19 novembre 2010.
- Le prochain comité de suivi des programmes européens se réunira le 16 novembre prochain en présence de la Commission européenne.

Pour en savoir plus : www.europe-en-midipyrenees.eu

communiqué
presse

Contact presse :
Mathilde BLAYA

Responsable de la communication
des programmes européens au SGAR
Préfecture de la région Midi-Pyrénées
+ 33 (0)5 34 45 33 28
mathilde.blaya@midi-pyrenees.pref.gouv.fr

www.europe-en-midipyrenees.eu



Les nouveaux projets sélectionnés et la situation d'avancement des programmes européens

829 projets bénéficieront de plus de 28 millions d'euros de fonds européens.

FEDER / Fonds européen de développement régional

Projets sélectionnés : 119 projets sélectionnés pour un montant de 13,27 millions d'euros de FEDER.

Situation d'avancement du programme : 201,73 millions d'euros de FEDER programmés sur une enveloppe de 430 millions d'euros de FEDER pour la période 2007/2013, soit 46.91% de l'enveloppe.

FSE / Fonds social européen

Projets sélectionnés : 373 projets sélectionnés pour un montant de 9,90 millions d'euros de FSE.

Situation d'avancement du programme : 94,6 millions d'euros de FSE programmés sur une enveloppe de 191 millions d'euros de FSE pour la période 2007/2013, soit 49,53% de l'enveloppe.

FEADER / Fonds européen agricole pour le développement rural

Projets sélectionnés : 337 projets sélectionnés pour un montant de 5,74 millions d'euros de FEADER.

Situation d'avancement du programme : 73,58 millions d'euros sur une enveloppe de 177,2 millions d'euros de FEADER (hors LEADER) pour la période 2007/2013, soit 41,5% de l'enveloppe.

Exemples de projets en faveur des territoires ruraux

- L'aménagement scénique de la salle de spectacle du pôle culturel de Marciac

Le festival « Jazz in Marciac » est la locomotive de l'activité économique de tout un bassin de vie grâce à un parti pris jamais démenti de qualité. Le projet de pôle culturel de Marciac fait à nouveau rimer ruralité et qualité pour permettre un véritable développement culturel hors période de festival et ainsi contribuer au maintien de la population sur ce territoire.

Le FEADER cofinance l'aménagement scénique de la salle de spectacle : machinerie, tenture, audiovisuel, fauteuils et éclairage.

> Le coût total éligible de ce projet est de 675 000 euros, dont 270 000 euros financés par le FEADER.

Le projet est également financé par le Conseil régional (143 100 euros), la Commune de Marciac (135 000 euros) et le Conseil Général du Gers (126 900 euros).

- La Maison des 100 vallées à Naucelle

La Maison des 100 vallées est un centre d'hébergement de groupes dans le Ségala comprenant 24 chambres dont 2 accessibles aux handicapés. Cette nouvelle structure complète le restaurant collectif de la Maison Familiale et Rurale et la Maison Jean Boudou, lieu de visite et d'animation autour de la culture occitane pour proposer des séjours à thème et ainsi favoriser le développement de l'économie touristique du territoire.

> Le coût total éligible de ce projet est de 1 285 000 euros, dont 270 000 euros financés par le FEADER.

Le projet est également financé par l'Etat (340 650 euros), la Communauté de communes du Naucellois (273 250 euros), le Conseil régional (227 100 euros) et le Conseil général de l'Aveyron (174 000 euros).

- **Le gîte rural insolite de Lagraulet-du-Gers**

Le gîte rural de Laugraulet-du-Gers est insolite par sa thématique, les étoiles, et par sa réalisation, en partie dans un château d'eau. Le projet comprend à la fois un gîte de séjour de 7 chambres et, dans l'ancien château d'eau, une chambre sous les étoiles et une terrasse d'observation des étoiles. Une fresque réalisée par le peintre gersois Jean-Paul Chambas orne le château d'eau et illustre les thèmes des étoiles et du chemin de Saint-Jacques sur lequel est situé le village.

Le chantier est aussi atypique puisque c'est un chantier école qui réalise les travaux. Il permet ainsi de former avec l'aide de l'AFPA une douzaine de personnes aux métiers du bâtiment pendant neuf mois.

Le FEADER cofinance les matériaux nécessaires au chantier et les frais de la commune.

> Le coût total éligible de ce projet est de 326 106,24 euros, dont 130 442,49 euros financés par le FEADER.

Le projet est également financé par le Conseil régional (68 180 euros), la Commune de Lagraulet (37 862,49 euros) et le Conseil général du Gers (24 440 euros).

- **La mise en place de réseaux haut-débit dans des zones non desservies en ADSL**

La communauté de communes de Castelsarrasin-Moissac réalise une boucle locale en fibre optique. Cet investissement important apportera des services très haut-débit aux entreprises de ce territoire.

Les communautés de communes de Castelnau-Montratier et des Deux Rives et les communes de Saint-Félix et Saint-Michel de Bannières installent pour leur part leur propre réseau haut-débit reposant sur la technologie hertzienne (stations wimax) pour couvrir les zones blanches et ainsi permettre à leurs habitants d'accéder au haut-débit.

> Le coût total éligible de l'ensemble de ces projets est de 1 149 980,44 euros dont 540 012 euros financés par le FEDER.

- Le projet de Castelsarrasin représente un coût total de 984 239,96 euros, financés par le FEDER (492 120 euros) et la Communauté de communes Castelsarrasin-Moissac (492 119,96 euros).
- Le projet de Castelnau-Montratier représente un coût total de 84 240,48 euros, financés par le FEDER (23 442 euros), le Conseil régional (27 102 euros), l'Etat (16 848 euros) et la Communauté de communes Castelnau-Montratier (16 848 euros).
- Le projet des Deux Rives représente un coût total de 29 500 euros, financés par le FEDER (8 850 euros), le Conseil régional (8 850 euros) le Conseil général de Tarn-et-Garonne (5 900 euros) et la Communauté de communes des deux rives (5 900 euros).
- Le projet de la commune de Saint-Félix représente un coût total de 26 000 euros, financés par le FEDER (7 800 euros), le Conseil régional (7 800 euros) le Conseil général de Tarn-et-Garonne (5 900 euros) et la commune de Saint-Félix (10 400 euros).
- Le projet de la commune de Saint-Michel de Bannières représente un coût total de 26 000 euros, financés par le FEDER (7 800 euros), le Conseil

régional (7 800 euros) le Conseil général du Lot (5 900 euros) et la commune de Saint-Michel de Bannières (10 400 euros).

- La restauration et l'extension du site pastoral d'Espingo à Oô

Les sites pastoraux constituent une infrastructure collective essentielle pour la gestion des espaces pyrénéens. La présence humaine permet un meilleur équilibre dans les approches environnementales, patrimoniales et économiques.

La restauration et l'extension du site pastoral d'Espingo s'inscrit dans ce cadre, ces travaux financés par le FEDER permettront d'améliorer les conditions de vie du berger en charge du troupeau collectif du groupement pastoral ovin d'Oô.

> Le coût total éligible de ce projet est de 146 500 euros dont 73 250 euros financés par le FEDER, soit 50% du projet.

Le projet est également financé par la Commune d'Oô (30 915,33 euros), l'Etat (29 300 euros) et par le Conseil général de la Haute-Garonne (13 064,67 euros).